

Effet d'un affichage environnemental en restauration collective

Une expérimentation, menée à des fins de recherche scientifique, se déroule dans votre restaurant d'entreprise BNP Paribas. Dans le cadre de cette expérimentation, un second questionnaire vous est proposé. Il fait suite au premier questionnaire auquel vous avez répondu à la mi-janvier. Son objectif est d'évaluer votre niveau de connaissance concernant l'impact environnemental de certains plats, notamment votre capacité à les classer en fonction de cet impact.

L'expérimentation est réalisée par le laboratoire de recherche Paris Saclay Applied Economics (PSAE, Campus Agro Paris Saclay, 22 place de l'agronomie, 91120 Palaiseau), responsable de traitement et sous la tutelle d'INRAE et d'AgroParisTech avec l'aide de partenaires (Eco2 Initiative, LinkUp, GAM-Restaurants).

Votre participation sera d'une grande aide pour notre travail de recherche. Elle est très précieuse pour alimenter les connaissances sur le choix des consommateurs, aider à concevoir et améliorer les outils des politiques publiques de l'alimentation en France et le débat public.

La base légale de l'expérimentation est votre consentement, notamment pour le traitement de certaines données à caractère personnel sensibles (données concernant la santé et pouvant révéler vos convictions philosophiques).

La participation à ce second questionnaire est **réservée aux personnes ayant entièrement complété le premier questionnaire**. L'accès à ce questionnaire ne sera pas possible pour les personnes ne remplissant pas cette condition.

Vos réponses seront **pseudonymisées** et ne seront pas communiquées à des tiers extérieurs à l'Etude.

Vous pouvez quitter l'enquête à tout moment.

Ce second questionnaire dure environ **15 minutes**.

Le questionnaire contient des questions vous demandant d'estimer l'impact environnemental de certains plats, ainsi que des questions sur la façon dont vous vous percevez et sur certains aspects de votre personnalité.

Pour vous remercier du temps consacré à répondre aux deux enquêtes, vous pouvez être indemnisé de 10€ sous forme de bon d'achat dans une enseigne de votre choix. Si vous souhaitez recevoir l'indemnisation, vous devrez fournir votre adresse email à la fin de ce questionnaire. Pour recevoir l'indemnisation, vous devez avoir rempli les deux questionnaires de manière complète et attentive, fournir le numéro de votre badge d'accès aux restaurants d'entreprise BNP Paribas et votre adresse email.

Les informations que vous fournirez dans le cadre de cette enquête sont réservées à l'usage du laboratoire de recherche PSAE et pour l'objectif indiqué ci-dessus. **Votre employeur n'aura pas accès à vos réponses.**

Le numéro de votre badge d'accès aux restaurants d'entreprise BNP Paribas ne sera pas connu par l'équipe de recherche PSAE. Une pseudonymisation de ce numéro sera réalisée par un service de l'INRAE, Odalim. Odalim dispose d'un système d'information destiné à centraliser, relier, documenter et mettre à disposition des chercheurs INRAE diverses bases de données dans le domaine de l'alimentation. Le numéro pseudonymisé sera utilisé par l'équipe de recherche PSAE pour relier vos réponses aux deux questionnaires, ainsi qu'à vos consommations alimentaires dans les restaurants d'entreprise BNP Paribas.

Votre adresse email ne sera pas connue de l'équipe de recherche PSAE. Cette adresse sera utilisée exclusivement à des fins d'indemnisation et supprimée au plus tard trois mois après la première vague d'indemnisation des personnes éligibles par le sous-traitant du laboratoire de recherche PSAE, Bilendi&Respondi, chargé de l'administration du questionnaire et de l'envoi du bon d'achat.

Ces informations seront conservées, dans les meilleures conditions de sécurité et de confidentialité, pendant toute la durée de l'étude augmentée d'une année pour inclure le temps de publication de l'article, soit environ six ans.

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé. Les résultats seront uniquement présentés sous forme agrégée et donc non individualisée.

Conformément au Règlement européen relatif à la protection des données personnelles et à la loi Informatique et Libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, de retirer votre consentement à tout moment, de limiter le traitement, d'effacement des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ces droits et/ou obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : etude_restau_gam@inrae.fr, en précisant votre numéro de badge d'accès aux restaurants d'entreprise BNP Paribas.

En cas de difficultés, vous pouvez également contacter le Délégué à la protection des données personnelles (DPO) accompagnant PSAE. Ses coordonnées sont : INRAE 24, Chemin de Borde Rouge – Auzeville- CS 52627 ; 31326 Castanet Tolosan Cedex ; France Tél. : +33 1 (0)5 61 28 54 37 ; Courriel : cil-dpo@inrae.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL par courrier postal : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07 ou en ligne <http://www.cnil.fr/>